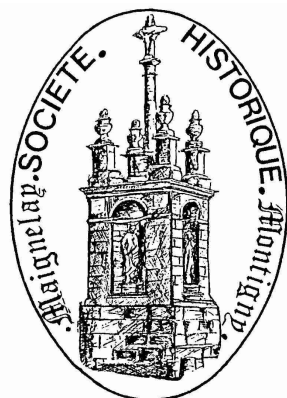


**SOCIETE HISTORIQUE DE MAIGNELAY-MONTIGNY
ET DES ENVIRONS**

Créée le 12 janvier 1991 à Maignelay-Montigny
Déclarée à la Sous-Préfecture le 6 février 1991
Parution au Journal Officiel le 27 février 1991



**BULLETIN N° 14 DE LA SOCIETE HISTORIQUE
COMPRENANT LE COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE 2005**

de mars 2006

CHAPITRE I.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 5 MARS 2005

ASSEMBLEE GENERALE DU 5 MARS 2005

Le samedi 5 mars 2005, à 14 heures 45, s'est tenue la quinzième assemblée générale de la Société historique de Maignelay-Montigny.

Etaient présents :

- En leur qualité de membres actifs de la société ou de personnes associées à ses activités :

Roger Benoist- Gabrielle Bourgeois- Michel Bourgeois - Jacques Carpentier- Renée Carpentier- Mauricette Courtiade -Philippe de Baynast- Jacqueline de Busscher- Gérard Ducrocq- Didier Dujacquier- Alain Dumondelle- Roland Gardin- Guy Haincellin -Raphaël et Thérèse Hainsselin- Daniel Hennebert- Claude Jouniaux- Roger Kalfon- Guy Labitte- Julien Lelavechef- Michel Lesourd- Daniel Mats- Alain Odiot

- En tant que responsables des sociétés voisines et amies :

Monsieur Xavier Hincelin, représentant la SERHAM de Montdidier ;

Madame Kristiane LEME, Présidente de l'Association de sauvegarde des Stalles de Picardie ;

Monsieur Paul Mousset, Président de la Société historique de Saint-Just-en-Chaussée.

Assistait également à cette réunion :

Monsieur Denis Flour, Maire de Maignelay-Montigny.

Avaient fait parvenir un pouvoir :

Olivier de Baynast – Monsieur et Madame Christian Breuleux – Germain Commelin
Jacques Olivier d'Halluin – Madame Madeleine d'Halluin – Madame Patricia Durot
Madame Cécile Gendron-Bourgeois – Madame Jacqueline Girardeau - Michel Gorin – Pierre Guyard – Madame Bernadette Kester – Me Martial Lequen – Madame Paulette Leroy – Albert Lévêque (de Clermont) – Germain Loisel – Abbé Pierre Palette

Madame Nicole Poizot – Monsieur et Madame Maurice Ricart – Guy Rodrigues – Pierre Rondest – Madame Micheline Vincent

S'étaient excusés :

Monsieur Patrice Fontaine, Conseiller général et régional

Monsieur Boulet, Président de la Société historique de Clermont.

Monsieur Capronnier, Président de la Société historique de Breteuil-sur-Noye.

Monsieur Marty, Président de la SERHAM de Montdidier.

Monsieur Lapouge, Président du Cercle Maurice Blanchard de Montdidier.

Madame J.Browet, Membre du Conseil municipal de Maignelay-Montigny

Monsieur et Madame Michel Tavernier.

Madame I. Davenne, Madame Renée Pourcelle, Monsieur Adrien Roger.

I - INTERVENTIONS PREALABLES

1. PROPOS DU PRESIDENT.

Remerciements :

Monsieur Bourgeois ouvre la séance en remerciant les personnes présentes d'avoir, malgré le froid et la neige, courageusement répondu à notre invitation.

Il remercie particulièrement Monsieur Flour, Maire de Maignelay-Montigny, qui, comme chaque année, très fidèlement, honore de sa présence notre Assemblée Générale, ainsi que Monsieur Matte, représentant du Conseil Municipal.

Il dit ensuite sa satisfaction d'accueillir Monsieur Gardin qui, depuis qu'il n'exerce plus son activité de photographe à Saint-Just-en-Chaussée, a choisi d'habiter notre canton, plus précisément Tricot. Monsieur Gardin a bien voulu prendre part à notre assemblée afin que nous évoquions le projet de reproduction du retable de l'église de Maignelay. Le Président lui souhaite donc la bienvenue en espérant que, intéressé par nos travaux, il rejoigne prochainement notre association.

Monsieur Bourgeois présente les excuses de toutes les personnes qui, en raison du mauvais temps ou pour des raisons personnelles, n'ont pu participer à notre réunion, lui ont adressé un pouvoir ou lui ont exprimé leurs regrets par téléphone ou par courrier

Hommage à Monsieur de Busscher.

Monsieur Bourgeois évoque ensuite la tristesse que nous avons éprouvée à l'occasion du décès de Monsieur de Busscher, membre particulièrement actif de notre société et également membre du Bureau.

Absent au moment des obsèques, le Président avait demandé à Michel Lesourd de représenter notre association. L'hommage prononcé par le secrétaire a été retranscrit dans notre dernier bulletin.

Monsieur Bourgeois demande aux personnes présentes de bien vouloir observer une minute de silence à la mémoire de Monsieur de Buscher.

Fonctionnement de la Société historique en 2004.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur Bourgeois tient à exprimer son sentiment quant au fonctionnement de l'association qu'il préside

Activités de recherches.

L'année 2004 a été, dans son ensemble, une année calme. Toutefois, un certain nombre d'activités en cours ont été prolongées et le Président tient à souligner la qualité du travail de recherche effectué par certains membres de la société qui, bien que n'étant pas historiens de formation, ont, guidés par leur intérêt pour l'histoire locale, par une forte motivation, la volonté d'aller à la découverte de nos archives historiques, de les «fouiller, de les étudier et d'en extraire un certain nombre d'éléments particulièrement intéressants.

Monsieur Bourgeois remercie particulièrement Didier Dujacquier, Thérèse et Raphaël Hainsselin, Alain Dumondelle, Nicole Poizot, Philippe de Baynast, et tous ceux qui ont mené à bien les recherches dont notre dernier bulletin fait état.

Dans celui-ci, nos sociétaires pourront par ailleurs découvrir un document intéressant, à savoir la reproduction d'un certain nombre de blasons, ce qui mérite en effet quelques précisions.

Le papier officiel utilisé par la municipalité de Maignelay-Montigny s'ornait jusqu'à présent des armes des d'Halluin, ce afin de rendre hommage à ces seigneurs qui, pendant trois cents ans, ont partagé la vie de notre commune.

Mais il est vrai que les Tristan les ont précédés et sont en fait les premiers seigneurs de Maignelay.

En raison de cette observation un projet est actuellement à l'étude qui pourrait conduire à enrichir le papier à lettre de notre municipalité d'un second blason, celui des Tristan.

Projet de publication :

Un projet important a rassemblé et mobilisé les responsables des quatre sociétés historiques du grand plateau picard, soit les sociétés de Breteuil-sur-Noye, Clermont, Maignelay-Montigny et Saint-Just-en-Chaussée, lesquels se sont associés afin de travailler à la conception, à la mise en forme et à la publication d'un ouvrage collectif. Didier Dujacquier s'est vu chargé de l'ensemble des problèmes de trésorerie inhérents à cette entreprise et, particulièrement, de la constitution des dossiers de demandes de subventions. Le président le remercie pour l'important travail déjà effectué ; il remercie également les donateurs potentiels et, particulièrement, la Commune de Maignelay-Montigny pour l'aide qu'elle ne manque jamais de nous apporter.

La préparation de cette publication collective a nécessité une dizaine de réunions en 2004. Le choix des documents a été arrêté, les problèmes techniques relatifs à l'édition ont déjà été largement étudiés. On peut donc désormais espérer une publication prochaine de nos travaux.

Consultation du Site internet :

Le site internet est toujours très visité ; l'un de nos correspondants les plus assidus est Monsieur Oswaldo Rea, chercheur italien intéressé par l'histoire des Templiers, auteur d'un ouvrage qu'il propose de nous procurer afin de le diffuser parce qu'il contient, parmi les monuments très anciens cités, l'église de Maignelay... Elle s'inscrit en effet, pense-t-il, par la présence d'un « carré magique » gravé dans l'une des tours, dans la ligne directe de l'histoire des Templiers et du « Nautilus », témoignant ainsi de l'origine antique de la civilisation occidentale...

Le Président fait part du scepticisme que lui inspirent les thèses de cet historien qui n'est jamais venu visiter l'église Sainte Marie-Madeleine !

Les documents publiés dans notre bulletin permettront à chacun d'en juger.

Monsieur Bourgeois souligne encore trois démarches particulièrement intéressantes :

. L'une de Monsieur Alain Crosnier, de Paris, qui a entrepris des recherches sur les Lagache de Courcelles-Epayelles, alliés aux Duquesnel. Peut-être existe-t-il un lien entre cette famille et les Duquesnel établis dans notre commune ?

. La seconde de Monsieur Bonafou du Havre qui évoque l'installation dans notre canton, en particulier à Coivrel et Wacquemoulin, pendant la seconde guerre mondiale, de vingt cinq femmes et enfants réfugiés, originaires du Havre. Ces familles

seraient restées dans notre région de 1942 à 1944 et l'une d'elle y aurait même fait souche. Cette information est très intéressante et mérite que nous recherchions de plus amples renseignements à ce sujet. M. Roland Horb, interrogé, en avait gardé le souvenir.

. la dernière est celle du rédacteur en chef du Parisien-Oise Matin, très intéressé par l'histoire de Maignelay-Montigny.

2. INTERVENTION DE MONSIEUR FLOUR :

Monsieur Flour dit le plaisir qu'il éprouve à, prendre part à notre réunion et souligne l'intérêt qu'il porte aux travaux de notre association.

La reproduction des blasons.

Reprenant et complétant les propos de Monsieur Bourgeois, Monsieur Flour précise que les travaux sont bien avancés et, qu'en effet, très prochainement, le papier à en-tête de la Mairie s'ornera de ces blasons reproduits en couleurs.

La couverture de l'église Saint- Martin.

La dernière tranche des travaux reste à terminer. La commune va bénéficier, pour ce faire, de subventions de la part du Conseil Général et des Monuments historiques.

Monsieur Flour, ainsi qu'il l'avait précisé lors de notre précédente assemblée générale, avait demandé un rapport précis sur l'état de l'église. A ce jour, malgré de nombreuses relances, malgré la visite sur les lieux d'un collaborateur de l'architecte des Bâtiments de France, ce document n'a jamais été produit et les travaux de remise en état de l'église ne se font pas.

Le monument est protégé, certes, grâce aux travaux effectués au niveau de la couverture, mais toutes les inquiétudes exprimées par ailleurs, et elles sont nombreuses, demeurent ; la situation est bloquée, aucune précision ne peut être apportée quant à la date de réouverture de l'église. Monsieur le Maire ne peut que regretter la lenteur apportée au traitement de ce dossier.

La situation du Château.

Monsieur Flour a reçu la notification officielle confirmant le classement des douves et des remparts. Par contre il n'a pas obtenu, de la part du Préfet de Région, l'explication qu'il avait demandée au sujet de la façade. Monsieur Ville, ancien maire, avait adressé un courrier à la suite duquel une commission avait été réunie sur place. Il avait alors été envisagé que la commission, en plus du classement des douves et des remparts, propose le classement de la façade. Mais le Préfet n'avait alors retenu que les premiers éléments de la demande initiale. Monsieur Flour ignore les raisons de cette décision ; le Préfet de Région n'est pas tenu de justifier sa prise de position. M. Bourgeois propose que la Société historique essaie d'intervenir à son tour.

Toujours au sujet du Château, Monsieur le Maire nous fait part d'un élément nouveau à savoir l'éventualité du rachat du château par un promoteur immobilier qui a pris contact avec l'actuel propriétaire. Le projet semble sérieux, le promoteur voudrait réhabiliter le

château, y créer des appartements, comme cela a été fait à Fitz-James et au château du Faily à Clermont.

Monsieur Flour a reçu la visite de l'auteur de ces deux rénovations et ne manquera pas de nous tenir informés de l'issue des transactions actuellement en cours.

Monsieur Bourgeois rappelle le souhait qu'il avait déjà exprimé en réunion du Conseil municipal, à savoir qu'une salle - le sous-sol, par exemple, avec ses magnifiques voûtes en gothique surbaissé - puisse rester réservé à l'usage communal. Monsieur Flour ne sait pas s'il sera possible de donner suite à cette proposition. Le promoteur a, en effet, été séduit par le sous-sol du château et envisage de lui apporter une attention particulière. Il doit, lors d'une prochaine rencontre, présenter son étude à Monsieur le Maire.

L'Eglise Sainte Marie-Madeleine.

Monsieur Hainsselin aimerait connaître la nature exacte des interventions effectuées au niveau du clocher. Monsieur le Maire précise que des travaux d'étanchéité ont en effet déjà été entrepris, travaux assez spectaculaires qui ont nécessité l'emploi d'une importante nacelle permettant de s'élever à soixante mètres de hauteur et d'obtenir ainsi une vue de l'ensemble de la toiture et du clocher. Des réparations ont été opérées sur la toiture et des renforts ont été mis en place en haut du clocher.

Monsieur Hainsselin demande alors si, après la pose d'un cerclage, sont envisagés d'autres travaux au niveau des boiseries.

La municipalité n'ignore pas la nécessité de cette autre intervention ; elle a voulu, en un premier temps, répondre à une réelle urgence. L'ensemble du clocher sera l'objet d'une réhabilitation ultérieurement.

Le classement d'un monument.

Monsieur Xavier Hincelin habite une ferme à Ferrières qui, avant la Révolution, faisait partie d'un château relativement important ; il s'interroge sur l'opportunité d'entreprendre les démarches nécessaires pour obtenir, des Monuments historiques, le classement de certaines parties de la ferme actuelle (la tour, certains murs).

Monsieur Flour précise que le classement permet d'obtenir certaines subventions et peut ainsi faciliter la réalisation de certains travaux de restauration. Par contre, il s'accompagne de contraintes, le propriétaire perdant quelque peu sa liberté d'action.

Didier Dujacquier ajoute, qu'en pareil cas, le propriétaire peut se voir contraint d'ouvrir les lieux au public.

3. INTERVENTION DE MONSIEUR GARDIN.

La reconstitution du retable.

Monsieur Bourgeois rappelle que, dès l'année 2003, la Société historique avait souhaité redonner, grâce à la reproduction photographique des éléments volés ou dégradés, une vue du retable dans son état originel. Contact avait été pris avec Monsieur Gardin qui, à la demande d'un étudiant, avait pris des photos de qualité pouvant servir à une telle reconstitution.

Mais les problèmes liés à un projet de cette nature sont multiples :

- techniques, d'une part, car il s'agit d'effectuer des travaux durables, résistant à la lumière et à l'humidité ;
- financiers, d'autre part.

Élément positif, nous disposons d'excellents clichés professionnels qui pourraient être agrandis, les traceurs actuels, les outils informatiques permettant non seulement d'agrandir les photos mais encore de leur donner une meilleure lisibilité, et de faciliter ainsi d'ultérieurs travaux d'observation et de recherche. Monsieur Gardin ne dispose pas de photographies en couleurs du retable mais peut procéder à une colorisation des éléments. Monsieur Hainsselin lui précise que Madame Régine Chivot possède une photographie en couleurs de bonne qualité qui pourrait lui être utile à l'occasion des travaux de colorisation.

Le traçage de l'image, l'acquisition des matériaux nécessaires au collage, les travaux de colorisation et la main d'œuvre représenteraient un coût minimum de 3050 euros et maximum de 6100 euros. Monsieur Gardin suggère qu'on s'en tienne à une reproduction en noir et blanc qui fournirait déjà une excellente présentation du retable.

En raison de l'importance du projet et du coût de sa réalisation, Monsieur Bourgeois suggère que la Société historique se donne encore un temps de réflexion et étudie, éventuellement, la possibilité d'une action en partenariat avec la municipalité. Un devis précis serait alors demandé à Monsieur Gardin.

Un certain nombre de questions devraient également être étudiées pendant cette phase de réflexion :

- comment les documents photographiques pourraient-ils être fixés, encadrés dans les niches ?
- serait-il possible de les enlever, à l'occasion des journées du patrimoine par exemple, pour permettre aux visiteurs d'observer les éléments restant du retable ?
- ne serait-il pas préférable que la reconstitution des éléments manquants fasse l'objet d'une présentation séparée, sur le côté du retable ?
- au cas où les photos pourraient être intégrées aux éléments actuels, ne pourrait-on pas présenter aussi une photographie d'ensemble du retable tel qu'il est aujourd'hui ?

Monsieur Flour pense qu'il serait prudent, avant toute chose, de nous assurer que nous serons autorisés à mettre en œuvre un tel projet.

Madame Lemé fait remarquer que, le retable étant classé monument historique, nous ne pourrions probablement pas y toucher.

En conclusion, le Président, après avoir pu clarifier ce dernier point, informera le conseil municipal du projet, des diverses pistes envisagées, de notre désir de collaboration, et sollicitera l'avis de l'assemblée communale.

II - RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER.

1. RAPPORT ADMINISTRATIF

présenté par Michel Lesourd, Secrétaire.

- Evolution des effectifs de la société :

L'assemblée générale nous donne l'occasion, chaque année, d'observer les effectifs de notre association :

En 2004, la société historique comptait 91 membres.

A l'occasion de la présente assemblée le secrétaire a envoyé 97 convocations (ce sans compter celles qui ont été adressées aux élus).

Ainsi, comme nous le constatons chaque année avec satisfaction, notre effectif est d'une grande stabilité.

Toutefois, la mise à jour de la liste des adhérents a donné lieu à discussion et réflexion car le classement des membres, tel que nous avons l'habitude de l'établir, en distinguant *Membres d'honneur-Membres actifs et Membres associés*, ne s'avérait guère satisfaisant. Nous avons d'ailleurs évoqué ce problème l'an dernier et le compte-rendu de l'assemblée générale fait état de la question posée par notre trésorier :

Comment se définit un **membre actif** d'une société ?

Dans un souci de clarification nous avons décidé que le trésorier établirait deux listes distinctes :

- d'une part, la liste des adhérents à jour de leur cotisation au 31 décembre précédent, soit au 31 décembre 2004 ;
- d'autre part, la liste des sympathisants.

En application de ces nouvelles dispositions les adhérents sont, à ce jour, au nombre de 50.

Ces modalités nous permettent d'avoir une image plus juste, plus fidèle de notre société, alors que, précédemment, nous gardions parmi les membres actifs des personnes qui, depuis plusieurs années, ne s'étaient plus manifestées, et, inversement, figuraient parmi les membres associés des personnes participant régulièrement à nos réunions et à nos activités.

Didier Dujacquier précise que l'annuaire joint au dernier bulletin tient compte de ces modifications. Il est à souhaiter que nombre des membres de la seconde liste rejoignent le plus rapidement possible ceux de la première !

Renouvellement des membres du C.A.

Le Conseil d'Administration se compose de 18 membres. Le secrétaire en rappelle la composition exacte à ce jour.

L'assemblée générale doit procéder au remplacement de Monsieur de Busscher, décédé. Monsieur Julien Lelavechef est élu à l'unanimité.

L'assemblée procède ensuite, conformément aux statuts, au renouvellement du tiers des membres du C.A. A l'unanimité sont reconduits dans leurs fonctions :

M. Lesourd – Ph de Baynast - D. Dujacquier – M. Bourgeois – J Carpentier – P. Debove.

2. BILAN FINANCIER :

présenté par Didier Dujacquier, trésorier.

Le Président fait remarquer que la situation budgétaire devrait permettre de donner suite aux projets de publications que nous évoquerons dans un instant.

Le Trésorier est ensuite autorisé par le C.A à ouvrir un second compte au Crédit Agricole afin de pouvoir gérer la trésorerie liée à la publication de l'ouvrage réalisé en commun par les quatre sociétés du Plateau picard.

Le bilan financier de l'année 2004 est approuvé à l'unanimité (voir document ci-après).

Sont élus, à l'unanimité, en qualité de Commissaires aux comptes : Gabrielle Bourgeois et Alain Odiot

BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2004

SOLDE CRÉDITEUR AU 1^{er} JANVIER 2004	9 402,42 €
---	-------------------

RECETTES :

Montant des 50 cotisations perçues		660,00 €
Produits des ventes		61,00 €
<i>dont 3 catalogues Geffroy</i>	50,00 €	
<i>1 livret "Cartes postales"</i>	5,00 €	
<i>Photographies</i>	6,00 €	
Subvention municipale		272,00 €
Intérêts		189,56 €
TOTAL DES RECETTES		1 182,56 €

DÉPENSES :

Edition du bulletin n° 12 de la Société		376,00 €
Exposition "Journée du Patrimoine"		61,82 €
Cercle Maurice Blanchard		16,00 €
2 exemplaires de "La Ville Asphyxiée"		36,60 €
Événement familial		69,00 €
Collectif des Sociétés historiques		22,15 €
Frais de secrétariat et d'affranchissement		130,70 €
Assemblée générale		42,51 €
TOTAL DES DÉPENSES		754,78 €

DIFFÉRENCE RECETTES/DÉPENSES	427,78 €
-------------------------------------	-----------------

SOLDE CRÉDITEUR AU 31 DÉCEMBRE 2004	9 830,20 €
--	-------------------

<i>Compte courant</i>	5,98 €
<i>Livret Crédit Agricole</i>	9 824,22 €

Approuvé par l'assemblée générale du 5 mars 2005

III - BILAN DES ACTIVITES 2004

Le Secrétaire rappelle :

- les divers projets de l'année 2004
- l'état d'avancement de chacune des activités

1. Journées du Patrimoine :

Thérèse Hainsselin présente un bref compte-rendu de cette manifestation.

Le thème retenu pour l'année 2004 était : Le Patrimoine, les Sciences et Techniques.

A Maignelay-Montigny, seules peuvent être ouvertes au public à cette occasion :

- l'église de Maignelay
- la chapelle Sainte Marie-Madeleine.

Cinquante personnes environ ont été accueillies.

A Saint-Martin-aux-Bois, l'Abbatiale a connu un vif succès en recevant la visite de quatre cents personnes.

A ce jour, le thème choisi pour l'année 2005 n'est pas encore connu.

2. Liste des Cultivateurs de Maignelay :

Etablie par Didier Dujacquier, elle vient compléter celle des cultivateurs Montigny précédemment établie et publiée dans le Bulletin n° 12.

3. Tombes et Plan du cimetière :

Pascal Tourdes, responsable de cette recherche, étant absent, le Président est dans l'incapacité de préciser l'état actuel de ces travaux. A Maignelay ont été retrouvées la plupart des tombes des Maires mais la situation est plus difficile à Montigny car les tombes très anciennes n'ont pas été transférées lors de la création de l'actuel cimetière du « Courtil-Fresnoy ».

4. Liste des Auberges :

La reconstitution de cette liste a été menée à son terme par Thérèse et Raphaël Hainsselin et le résultat de leur travail est publié dans le présent bulletin n°13. La liste intéresse la période allant de la Révolution à l'année 1936, date au-delà de laquelle les archives ne sont pas disponibles.

Le secrétariat de mairie mettra toutefois à la disposition de Monsieur et Madame Hainsselin les listes électorales postérieures à 1936, qui sont actuellement en cours de classement et qui permettront de compléter la liste des aubergistes et des auberges.

A cette occasion, Monsieur Flour précise que les archives municipales vont être installées dans les locaux de l'ancienne perception. Des documents qui, jusqu'à présent ne pouvaient être que difficilement consultés, deviendront ainsi beaucoup plus facilement accessibles.

Par ailleurs, Monsieur Julien Lelavechef va bénéficier d'une formation dans le domaine de l'archivage. Il sera ainsi habilité, par la suite, à poursuivre le classement, ce qui

représentera un progrès fort appréciable, y compris pour les documents rassemblés par la Société historique.

5. Reconstitution photographique du retable :

A la demande de Monsieur Gardin cette question a déjà été longuement étudiée en début de réunion et n'est donc pas reprise ici.

6. Les Publications :

De nombreux projets de publications sont toujours en cours, certains étant plus avancés que d'autres, mais quelques ouvrages devraient voir le jour en 2006.

6.1 - Publication des travaux de Monsieur et Madame de Busscher et de Monsieur Jouniaux sur les Calvaires.

Répondant à la question de Madame de Busscher, Didier Dujacquier précise que, à ce jour, la moitié du travail a été accomplie. La mise en page, la reprise de certains dessins, les insertions à effectuer, l'ajout de quelques compléments nécessitent un temps considérable. La présentation d'une partie de ce travail, faite à Breteuil à l'occasion de « l'année Bayard », a séduit les spectateurs présents, y compris à cette époque M. de Busscher. Mais il faut encore y consacrer beaucoup de temps pour en voir la fin.

6.2 - L'Histoire des d'Halluin.

Monsieur Bourgeois présente les trois volumes de l'étude fort érudite de Jean-Charles de Dianous consacrée à la longue histoire de cette famille et qu'il a bien voulu lui prêter. Lors de son éventuelle publication, l'ensemble représentera environ six cents pages.

Suivant le conseil de M. Bruno Ricard, responsable des Archives de l'Oise qui a regardé attentivement cet énorme travail, le Président sollicitera l'appui de Sociétés telles que la Société des Antiquaires de Picardie ou, étant donné que cette histoire intéresse non seulement la Picardie, l'Artois mais également le Nord-Pas-de-Calais et une partie de la Flandre belge, des associations du nord de la France et de Belgique. Il doit rencontrer à ce sujet Monsieur Patrick Ansar la semaine prochaine et décider avec lui des contacts à prendre de part et d'autre de notre frontière...

6.3 - L'Architecture religieuse (Eglise Sainte Marie-Madeleine).

L'ensemble de l'ouvrage a été tapé et numérisé, soumis à Monsieur Ansar qui, après qu'aient été effectuées certaines rectifications, a donné son accord en vue de sa publication par la Société de Maignelay-Montigny. Il reste à choisir les illustrations, après quoi le financement, et donc la sortie de cet ouvrage, devraient pouvoir être rapidement envisagés.

Cette étude est extrêmement importante, non seulement parce qu'elle intéresse un monument qui nous est cher mais encore parce qu'elle apporte une documentation très riche sur l'architecture religieuse, en général, en se référant à de nombreux autres édifices français de cette époque.

6.4 - Histoire de Françoise d'Halluin.

Aucune avancée en ce qui concerne cette autre publication, parue en anglais, et qui était en cours de traduction par Jacques-Olivier d'Halluin. Le Président attend toujours que le document lui soit communiqué.

6.5 - Projet de publication commune avec les sociétés amies.

Nous ne reviendrons pas ici sur ce sujet qui a déjà été longuement développé en début de réunion.

7. - Projets de sorties. Trois projets avaient été retenus :

Visite de Pierrefonds : La date envisagée, le choix de Pierrefonds sont peut-être les raisons pour lesquelles seules douze personnes se sont inscrites.

Il nous fallait réunir au moins 20 participants pour bénéficier de tarifs intéressants; la sortie n'a donc pu se faire, on ne peut que le regretter.

Visite de la Comédie française : L'intention était de prévoir la visite de la Comédie française, le matin, et la participation à une représentation théâtrale l'après-midi. La concrétisation du projet s'avère délicate, les deux objectifs retenus étant difficilement conciliables dans une même journée.

Visite des Archives Nationales : Cette visite avait été envisagée en collaboration avec Monsieur Capronnier, Président de la Société historique de Breteuil, que Michel Lesourd se propose de recontacter

IV – PROJETS POUR L'ANNEE 2005

Le bilan précédemment dressé permet de programmer, pour l'année 2005 :

1. La continuation des actions en cours qui, pour certaines d'entre elles, en raison de la somme de travail qu'elles représentent, n'ont pu encore être conduites à leur terme.

Il s'agit principalement des diverses publications que nous venons d'évoquer et dont nous rappellerons succinctement les thèmes :

- . Histoire des d'Halluin de Flandres, d'Artois et de Picardie, par Monsieur de Dianous ;
- . Histoire de Françoise d'Halluin dont la traduction de l'anglais doit être assurée par Monsieur Jacques Olivier d'Halluin ;
- . Mémoire de Monsieur Patrick Ansar sur l'Eglise Sainte Marie-Madeleine et l'architecture religieuse ;
- . Publication commune aux quatre sociétés historiques du Plateau picard.

S'y ajoutent les études suivantes :

- . Les tombes et le Plan du cimetière, par Pascal Tourdes ;

- . La publication des travaux de Monsieur et Madame de Busscher et de Monsieur Jouniaux sur les calvaires.
- . Les recherches complémentaires sur les auberges par Thérèse et Raphaël Hainsselin.
- . La mise à jour du site internet sur l'histoire de notre commune et de la liste des publications.

2. La mise en œuvre de nouvelles recherches concernant :

- . Les Notaires
- . Les Pharmaciens, par Thérèse Hainsselin
- . Les Mares
- . Les Carrières de Montigny, par Didier Dujacquier, à partir du dossier existant aux Archives départementales.

3. La Participation aux Journées du Patrimoine, de 2005.

4. L'organisation de sorties :

- . Reprise des projets non aboutis en 2004 : Visite de la Comédie française et des Archives Nationales.
- . Nouveau projet : Visite de Crépy-en-Valois et des environs par M.Lesourd.

5. Reproduction photographique du retable de l'église de Maignelay.

V - INTERVENTIONS DES REPRESENTANTS

DES AUTRES ASSOCIATIONS.

1. Intervention de Madame Lemé : Association pour la sauvegarde des stalles de Picardie.

Les travaux de réparation de la toiture ont été entrepris ;

La sécurisation des vitraux cassés par vandalisme voici deux ans sera assurée grâce à des grilles protectrices dont la pose est en cours.

Les trous dans les grisailles, tout en haut des lancettes, dans l'abside, s'agrandissent et ce problème, à ce jour, demeure sans solution.

Autre souci, les peintures murales découvertes voici un an et demi maintenant, devraient être fixées avant d'être restaurées. Le coût de la fixation n'est pas très élevé. Les Monuments historiques sont venus l'an dernier mais, depuis, l'Association, qui est prête à financer ce travail, attend toujours le devis. La fixation ne peut donc être effectuée et les démarches entreprises par Madame Lemé auprès de Messieurs Fontaine et Dassault sont demeurées sans effet.

Pour 2005, en rapport avec ces peintures, l'association voudrait participer au concours : « Un Patrimoine pour demain », organisé par Le Pèlerin magazine qui subventionne les Associations de défense du patrimoine. La réalisation de ce projet exige

également que les stalles de Picardie soient en possession du devis relatif aux travaux de fixation.

Par ailleurs, un dossier doit être constitué auquel doit être joint un livret de signatures recueillies par la société ; ces signatures ont pour intérêt de mettre en évidence le soutien apporté au projet par la population locale, les élus, les autres sociétés.

Autres projets :

Le 13 Mars 2005 : Sortie à Amiens.

Le matin : visite du quartier canonial et de l'extérieur de la cathédrale.

Déjeuner sur place.

L'après-midi : visite de la cathédrale- les stalles et le chœur.

Certains problèmes entre les guides, les gardiens de la cathédrale, les membres du clergé, l'organisation d'un concert dans le chœur à cette date, semblent s'opposer à la réalisation de ce projet. Quarante personnes étant inscrites, le projet sera malgré tout maintenu. Si les stalles ne peuvent être étudiées à cette occasion, la visite portera sur l'intérieur de la cathédrale qui offre quantité de choses intéressantes à voir.

Le Samedi 28 Mai 2005 : à Saint-Martin -aux- Bois,

Le matin, dès 10 heures, nettoyage des stalles.

L'après-midi, Assemblée Générale.

Pendant l'été 2005, ce pour la troisième année : ouverture de l'église au public certains dimanches après-midi en juillet et août, l'accueil étant assuré par des bénévoles.

Pour une meilleure diffusion des informations relatives aux activités de l'association, Madame LEME souhaite que nous soyons nombreux à lui communiquer nos adresses e-mail.

En 2006, l'Association Stalles de Picardie aura 10ans. Les responsables souhaitent donner quelque relief à cette commémoration et prendre en charge, à cette occasion, l'organisation de la Journée des Sociétés.

Pour ce faire, il faudrait disposer d'une grande salle, à Maignelay-Montigny, laquelle permette une exposition des travaux de chaque société, des communications, projections de diapositives. L'après-midi, seraient organisées des visites de l'Abbaye de Saint-Martin -aux - Bois.

Il est décidé de réserver dès maintenant la salle Marcel Ville pour les 14 et 15 octobre 2006. Contact sera pris dès à présent avec la Municipalité.

2. Intervention de Monsieur Mousset, Président de la Société historique de Saint-Just-en-Chaussée.

L'Assemblée générale s'est tenue le samedi 26 février.

La société historique connaît des problèmes semblables aux nôtres et n'a pu, en 2004, mener à bien tous les projets envisagés (sorties, publications).

Le Conseil d'Administration ne s'est pas encore réuni pour élire le Bureau et définir les objectifs de l'année 2005.

L'année 2004 a été marquée, principalement, par une exposition ; l'organisation d'une exposition requiert un temps considérable, s'avère très lourde. C'est pourquoi une telle manifestation ne sera pas envisagée en 2005.

Monsieur Carpentier prend la parole pour préciser que l'année 2005 verra reconduites les Journées du Patrimoine pour lesquelles, depuis plusieurs années, Saint-Just s'associe à Maignelay et à Saint-Martin.

Peut-être reprendra-t-on également le projet de visite de Beauvais : Hôtel de Maubeuge, espace Buzenval, cathédrale, Saint-Just-des-Marais.

D'autres sorties pourraient conduire à Marcherou, Ressons-l'Abbaye pour la visite d'établissements prémontrés.

3. Intervention de Monsieur Xavier Hincelin, représentant la S.E.R.H.A.M de Montdidier

L'Assemblée générale a eu lieu récemment et a élu Monsieur Aurélien MARTY Président de l'association. Monsieur Hincelin a été élu Trésorier

La Serham compte 140 membres et tient une permanence à Montdidier chaque jeudi matin.

Pour l'année 2005 deux sorties sont prévues, en mai et en septembre.

En septembre, l'association fêtera ses dix ans et souhaite organiser une manifestation qui permette de retracer l'évolution de la société, son activité, d'organiser une visite de Montdidier, et enfin de réunir membres et sympathisants à l'occasion d'un repas.

Chaque année deux bulletins sont adressés aux adhérents. Des études ou monographies sont régulièrement publiées :

En 2004 : Le Château de Davenescourt.

En projet pour 2005 : Le village de Angest en Santerre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président, après avoir remercié les divers intervenants, convie toutes les personnes présentes à partager le pot de l'amitié.

Didier Dujacquier se tient également à la disposition de celles qui souhaiteraient observer le recueil consacré aux calvaires et dont nous avons parlé au cours de cette réunion.

Michel Lesourd.